

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Médecine et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5708 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ADDAKOU HASSAN

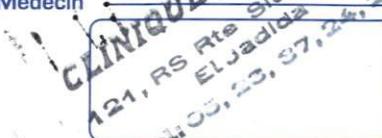
Date de naissance : 01/01/1965

Adresse :

Tél. : 0661.06.62.60 Total des frais engagés : 41802 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 23/05/2021

Nom et prénom du malade : MELTIANI BADIA

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Age :

Enfant

Nature de la maladie : TC

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : El Jadida

Le : 14/6/21

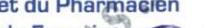
Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
23/05/2021	C.S.		#3.00,00 #	<i>M. BAKHETI Médecin généraliste 12, Avenue de l'Indépendance BP 1000 - 2005 EL-JADIDA Tunisie</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	23/07/21	223.30

ANALYSES - RADIOGRAPHIES -

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>ANAGUS RS Rte Sidi Abdellah 121 - 05. 23. 31 2011</i>	23/05/2011	TDM cérébrale # 12000 #	

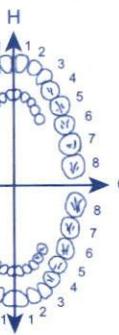
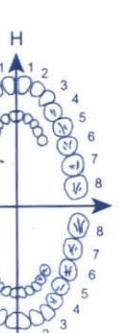
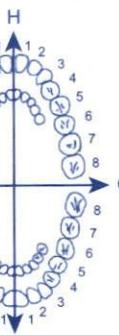
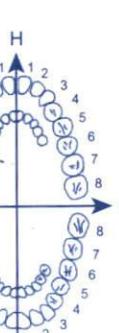
AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement carotidaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	25533412 00000000 D 35533411	21433552 00000000 00000000 11433553	H G B	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



مصحة مزڭان
متعددة الاختصاصات

CLINIQUE MAZAGAN
MULTIDISCIPLINAIRE

المستعجلات 24/24
URGENCES 24/24

El Jadida , le

23/05/2021 الجديدة ، في

ORDONNANCE

Pharmacie LILAS .M
Mme. SEKKAT Laila
4 N°. Rue Reaumur / Bd. Abdellah Ben
Quarier des Hôpitaux - Casablanca
Tél/Fax : 0522 27 65 88

MELLIANI

BABIA

PPV: 168,20
LOT: 644829
PER: 12/21

168,20

1 - Augmentin 1g



16,00

2 - Doliprane 1g



4,10 1cp x 3

3 - Paracétamol 500 mg



مصحة مزڭان

CLINIQUE MAZAGAN

بوزيد- الجديدة-الهاتف : 05 23 39 39 33 - الفاكس : 05 23 37 02 60
R.S. 121 , Route Sidi Bouzid - El Jadida - Tél : 05 23 39 39 33

22382 app x 25 -

PPV: 14DH00
PER: 10/23
LOT: 644829

mazagan.ma

44,10

LOT	129	274
PER	12	2025
PPV	41	10

Médecine



مصحة مراكش
متعددة الاختصاصات

CLINIQUE MAZAGAN
MULTIDISCIPLINAIRE

المستعجلات 24/24

URGENCES 24/24

El Jadida , le 23 | 05 | 2021 الجديدة ، في

ORDONNANCE

M'NEKLIANI BABAIA

Te

for m TBM cinchek.

1

Dr. Babaia CHARK
Médecin généraliste

مصحة مراكش
CLINIQUE MAZAGAN

ط.ث.121، طريق سيدي بوزيد- الجديدة- الهاتف : 05 23 39 39 33 - الفاكس : 05 23 37 02 60
R.S. 121 , Route Sidi Bouzid -El Jadida -Tél : 05 23 39 39 33 - Fax : 05 23 37 02 60

Bien amicallement

absence d'anomalie parenchymateuse traumatique visible sur cet examen.

CONCLUSION

- NB : petit hématoème occipital gauche du scalp.
- FO : pas de fracture visible.
- Ctesmes de la base sont libres
- Absence d'anomalie parenchymateuse cérébelleuse et du tronc cérébral.
- Ugne médiane en place normale.
- Pas de signe d'hémorragie intra ou extra axiale récente.
- Structures ventriculaires de situation et morphologie normale.
- Absence d'anomalie de densité parenchymateuse sus tentorielle

RESULTAT :

- Acquisition hélicoïdale sans infection du produit de contraste

TECHNIQUE :

TDM cérébrale

Date : 25/05/2021

Nom et prénom : MME MELLAINI BADIA

à Jadiel, le

URGENCES 24/24
24/24 Ulysse

MULTIDISCIPLINAIRE
CLINIQUE MAZAGAN
ulys52120 accès 24h



CLINIQUE MAZAGAN

Multidisciplinaire

Urgences 24/24

EL JADIDA

F A C T U R E

N° : 1557 / 2021 du 27/05/2021

Médecin traitant : DR. CHARK BADIA

C1+TDM CEREBRALE

Nom du patient	Modalité de paiement	Période hospitalisation
Mme MELLIANI BADIA	Payant	23/05/21 23/05/21

Désignations des prestations	Lettres Clé	Nbre	Prix unitaire	Montant DH
CONSULTATION		1,00	300,00	300,00
TDM CEREBRALE		1,00	1 200,00	1 200,00
			Sous/Total	1 500,00
Total clinique				1 500,00

Arrêtée à la somme de :	TOTAL GENERAL 1 500,00		
MILLE CINQ CENTS DIRHAMS			
Encaissé espèce	Encaissé chèque	Total	Solde
	CHQ N° 1935913586	1 500,00	1 500,00

CLINIQUE MAZAGAN
Service Facturation
Tel: 05 23 39 39 33 / 7
Fax: 05 23 37 02 60